

Note d'information Adhésion au Code de l'OMS au Canada

Objectif : Faire en sorte que les familles canadiennes prennent une décision éclairée sur la façon sécuritaire d'alimenter leur nourrisson en soutenant la réglementation, la surveillance et l'application du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code) et des résolutions pertinentes de l'Assemblée mondiale de la santé au Canada.

Contexte et situation actuelle :

Le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions pertinentes de l'Assemblée mondiale de la Santé sont collectivement appelés « [le Code](#) » (document en anglais seulement). Il prévoit des exigences minimales pour encadrer la commercialisation des substituts du lait maternel, comme les préparations commerciales pour nourrissons et les préparations de suite, et les équipements d'alimentation pour nourrissons comme les biberons. L'objectif global consiste à éliminer les maladies et les décès inutiles en prévenant les pratiques de commercialisation agressives ou trompeuses et à protéger l'ensemble des bébés, qu'ils soient allaités ou nourris à l'aide de préparations pour nourrissons.

- Bien que le Canada soit un signataire du Code depuis 1981, il ne dispose pas de mécanismes rigoureux de réglementation, de surveillance ou d'application pour veiller à la conformité des pratiques de l'industrie des préparations commerciales pour nourrissons.
- À maintes reprises, l'industrie des préparations commerciales pour nourrissons a enfreint les [exigences en matière d'étiquetage des préparations pour nourrissons de Santé Canada](#), particulièrement en rapport avec les allégations relatives à la santé, et a commercialisé ses produits de façon déloyale et agressive auprès des familles canadiennes.
- L'industrie alimentaire dénature la préparation pour nourrissons et les produits connexes visés par le Code et donne l'impression qu'ils sont aussi bien, voire meilleurs, que le lait maternel.
- Les infractions des règlements du Code commises par les entreprises de préparations pour nourrissons mènent à la distribution gratuite de préparation et de produits connexes et à la commercialisation agressive auprès du public et des professionnels, alors que ceux-ci ignorent les effets de cette commercialisation.
- Non seulement ce comportement mine-t-il la confiance des familles qui choisissent d'allaiter, mais il nuit également à l'ensemble de la population canadienne, compte tenu des [preuves substantielles](#) indiquant que les préparations commerciales pour nourrissons, comparativement à l'allaitement, ont des conséquences néfastes sur la santé et l'économie.
- Depuis plus de 40 ans, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) exhorte les pays à adopter des lois visant à protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement qui s'inscrivent dans le cadre du Code.
- Le [Rapport de 2022 sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Code \(Code Status Report 2022\) de l'OMS/UNICEF et l'IBFAN](#) indique que les pays dont la législation cadre étroitement avec le Code présentent des taux d'allaitement supérieurs à ceux dont la législation ne concorde que peu ou pas avec celui-ci.

- Voilà donc une occasion sans égal de militer pour la conformité au Code par l'entremise des consultations de Santé Canada sur une proposition visant à moderniser la réglementation des aliments à usage diététique spécial et des aliments pour bébés. [Consultation :Modernisation de la réglementation des aliments à usage diététique spécial et des aliments pour bébés – Canada.ca](#). La consultation se terminera le 6 février 2024.
- Il est essentiel de veiller à ce que les dispositions du Code soient renforcées au sein du cadre réglementaire mis à jour de Santé Canada afin de protéger la santé des populations les plus vulnérables et de promouvoir et soutenir les multiples bienfaits de l'allaitement partout au pays.
- Il importe de protéger les familles canadiennes des pratiques de commercialisation déloyales et agressives.
- Nous nous attendons à ce que [l'industrie des préparations commerciales pour nourrissons fasse pression sur le gouvernement](#) afin d'empêcher la mise en œuvre et l'application du Code au Canada.
- Les parents qui souhaitent offrir de la préparation à leur nourrisson méritent d'obtenir des informations factuelles sur les produits qui leur sont offerts, y compris, le cas échéant, comment les préparer et les conserver en toute sécurité.

Recommandation :

- Veuillez répondre à notre bref sondage pour témoigner de votre soutien à la mise en œuvre, à la surveillance et à l'application du Code au Canada : <https://forms.office.com/r/RsrM60iD3R>.
- Visitez notre site Web, à l'adresse breastfeedingcanada.ca, ou notre page Facebook, [KeenOnTheCode](#), pour de l'information sur les mesures à prendre afin de s'assurer que le Canada réglemente, surveille et applique le Code adéquatement.
- Prenez part, d'ici le 6 février 2024, aux consultations de Santé Canada sur une proposition visant à moderniser la réglementation des aliments à usage diététique spécial et des aliments pour bébés. [Consultation :Modernisation de la réglementation des aliments à usage diététique spécial et des aliments pour bébés – Canada.ca](#). Faites parvenir vos commentaires à : bns-bsn@hc-sc.gc.ca.

Références :

1. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). *What I Should Know About 'the Code': A Guide to Implementation, Compliance and Identifying Violations*, 2023.
<https://www.globalbreastfeedingcollective.org/media/2121/file> (en anglais seulement)
2. Agence canadienne d'inspection des aliments. *Exigences en matière d'étiquetage des aliments pour bébés, des préparations pour nourrissons et du lait maternel*.
<https://inspection.canada.ca/etiquetage-des-aliments/etiquetage/industrie/aliments-pour-bebes-des-preparations-pour-nourriss/fra/1627585195109/1627664041736>
3. Nigel C Rollins, MD. Nita Bhandari, PhD. Nemat Hajeebhoy, MHS. Susan Horton, PhD. Chessa K Lutter, PhD. Jose C. Martines, PhD. et collab. « Why invest, and what it will take to improve breastfeeding practices? », *The Lancet*, Série | Allaitement | Volume 387, numéro 10017, p. 491-504, 30 janvier 2016. [HTTPS://DOI.ORG/10.1016/S0140-6736\(15\)01044-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(15)01044-2) (en anglais seulement)
4. Organisation mondiale de la Santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Réseau international des groupes d'action pour l'alimentation infantile (IBFAN, International Baby Food Action Network). *Marketing of breast-milk substitutes: national implementation of the international code, status report 2022*, World Health Organization, 2022.
<https://iris.who.int/handle/10665/354221> (en anglais seulement)
5. Santé Canada. Avis aux intervenants : Stratégie de Santé Canada pour gérer les pénuries de préparations pour nourrissons et autres aliments à des fins diététiques spéciales et pour moderniser la réglementation connexe, 16 mai 2023. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/participation-public-partenariats/avis-intervenants-strategie-gerer-penuries-moderniser-reglementation-preparations-nourrissons-autres-aliments-fins-dietetiques-speciales.html>
6. « Unveiling the predatory tactics of the formula milk industry », *The Lancet* | Éditorial | Volume 401, numéro 10375, p.409, 11 février 2023.
[https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(23\)00118-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(23)00118-6/fulltext) (en anglais seulement)
7. Phillip Baker, PhD. Julie P Smith, PhD. Prof Amandine Garde, PhD. Laurence M Grummer-Strawn, PhD. Benjamin Wood, MD. Prof Gita Sen, PhD. et collab. « The political economy of infant and young child feeding: confronting corporate power, overcoming structural barriers, and accelerating progress », *The Lancet*, 11 février 2023.
[https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(22\)01933-X/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(22)01933-X/fulltext) (en anglais seulement)
8. Page Facebook « KeenOnTheCode ». www.facebook.com/KeenOnTheCode?mibextid=LQQJ4d